



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEUB7**
Durée : **2 heures**
Dernière mise à jour : **26/07/2025**

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : LES IMPACTS DU RGPD

Direction scientifique

Yael Cohen-Hadria
Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer

Notions et questions abordées

En raison de la place qu'occupe le numérique dans la vie quotidienne, l'Union européenne a souhaité adapter la réglementation concernant la protection des données personnelles et sécuriser leur utilisation. Le règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR, pour *General data protection regulation*), applicable depuis le 25 mai 2018, vise donc à unifier et à renforcer la protection des données pour l'ensemble des résidents de l'Union européenne.

Toutes les entreprises et les organisations qui collectent ou utilisent des données personnelles sont concernées par la mise en conformité au RGPD. S'agissant des avocats, qu'il s'agisse des données des clients, de leurs contacts, partenaires ou des membres du cabinet, ils sont amenés à collecter, manipuler, traiter des données à caractère personnel.

Pour maîtriser les impacts du RGPD, il faut principalement assimiler le renforcement du droit des personnes sur leurs données personnelles, la conformité RGPD et les fonctions impliquées au sein du cabinet, les différents types de traitement au sein du cabinet, la fonction du délégué à la protection des données, le registre des activités de traitement et savoir comment assurer la sécurité des données.

La formation « **Protection des données personnelles : les impacts du RGPD** » de Lexlearning donne aux avocats et aux DPO les clés pour comprendre les impacts du RGPD au sein d'un cabinet d'avocats et leur permet ainsi de disposer des bases pour conduire un projet de mise en conformité RGPD.

Idéalement, cette formation doit s'effectuer préalablement à la formation « **Conduire le projet de mise en conformité RGPD chez un client** », qui permet quant à elle de structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques en matière de protection de données à caractère personnel.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice spécialisée, **Yael Cohen-Hadria**, Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes fondamentaux du droit de la protection des données
- Maîtriser les champs d'application matériel et territorial du RGPD
- Appréhender les incidences pratiques de la réforme européenne du droit de la protection des données (RGPD - GDPR)
- Comprendre la responsabilité portée par le cabinet
- Assimiler les points clés de la conformité RGPD et les fonctions impliquées au sein du cabinet
- Distinguer les différents types de traitement au sein du cabinet
- Comprendre la fonction du délégué à la protection des données
- Sensibiliser les collaborateurs
- Concevoir le registre des activités de traitement
- Assurer la sécurité des données

Programme

Thème n° 1 - Renforcement du droit des personnes sur leurs données personnelles

Rappel des principes fondamentaux du droit de la protection des données

Champs d'application matériel et territorial du RGPD

Risques et responsabilités

Thème n° 2 - Conformité RGPD et fonctions impliquées au sein du cabinet

Les points clés de la conformité RGPD au sein du cabinet

Fonctions impliquées au sein du cabinet

Thème n° 3 - Les différents types de traitement au sein du cabinet

Le traitement ressources humaines

La gestion des clients

Vidéosurveillance et vidéo protection

Fournisseurs et prestataires

La gestion des accès au cabinet

Les sites Internet

Thème n° 4 - La fonction du délégué à la protection des données

Les missions listées à l'article 39 du RGPD

La sensibilisation des collaborateurs

Thème n° 5 - Le registre des activités de traitement

Le registre des activités de traitement

Thème n° 6 - Assurer la sécurité des données

Assurer la sécurité des données

Thème n° 7 - Documentation complémentaire

Guide pratique : les avocats et le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Se préparer au Règlement européen avec la CNIL

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, la protection des données personnelles : vidéo récapitulative, infographies à télécharger, guide pratique du CNIL et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, data Protection Officers (DPO), juristes conformité, responsable de la sécurité des systèmes d'information, responsables de traitement, sous-traitants
Toute personne intéressée par la mise en conformité RGPD

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de documents, quiz, e-book de la formation en format pdf.